



Conseil de sécurité

Réunion informelle selon la formule Arria “Protection du patrimoine culturel dans les conflits armés”

New York, le 2 mai 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les Émirats arabes unis, la France, Chypre et l'Italie pour l'organisation de cette réunion.

Tous les peuples sont unis par des liens étroits et leurs cultures forment un patrimoine commun, mais cette mosaïque délicate peut être brisée à tout moment. Le préambule du Statut de Rome nous le rappelle. Le patrimoine culturel est l'expression de notre humanité et du savoir vivre ensemble. Il doit être protégé, sous toutes ses formes, aussi par ceux qui s'opposent dans la guerre.

La résolution 2347 (2017) du Conseil de sécurité condamne la destruction illégale du patrimoine culturel et établit ainsi le lien entre celui-ci, la paix et la sécurité. Les attaques menées contre le patrimoine culturel peuvent constituer une violation du droit international humanitaire qui accorde une protection spécifique aux biens culturels, mais également des droits de l'homme. La Suisse souligne l'importance du respect du droit international. Nous tenons à mentionner le rôle important joué par la Cour pénale internationale qui, en vertu du Statut de Rome, est compétente à l'égard des crimes commis à l'encontre ou au détriment du patrimoine culturel.

L'UNESCO et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) effectuent un travail essentiel en faveur du patrimoine et de sa protection. Nous soutenons leurs efforts. L'initiative de l'UNESCO « Faire revivre l'esprit de Mossoul », son engagement à Beyrouth et en Ukraine ne sont que les derniers exemples. La Suisse est convaincue que l'UNESCO a un rôle important à jouer, en tant que coordinatrice et garante des principes fondamentaux qui guident les conventions culturelles. La Suisse appelle les Etats à ratifier toutes les conventions culturelles de l'UNESCO, y compris la Convention de la Haye de 1954 ainsi que ses protocoles. La Suisse soutient également l'Alliance Internationale pour la protection du patrimoine dans les conflits armés (ALIPH) basée à Genève, qui fait preuve d'agilité et de réactivité.

La Suisse s'engage depuis de nombreuses années: Elle s'est dotée d'une Stratégie en matière de protection du patrimoine culturel en danger. Elle apporte son soutien à la sauvegarde et à

la reconstruction du patrimoine, comme c'est le cas au Yémen, en Afghanistan, au Mali et en Ukraine. La Suisse était d'ailleurs le premier pays à s'être doté d'une législation permettant d'accueillir des biens culturels étrangers en danger en leur offrant un refuge.

Les ressources culturelles peuvent renforcer la résilience des populations dans des situations de conflit. La réhabilitation des sites culturels, le rapatriement des biens et la revitalisation des pratiques culturelles contribuent à la conservation de la mémoire collective et la réconciliation sociale.

Monsieur le Président

Dans les conflits armés, les priorités sont mises sur la sécurité et la stabilité. Mais il est essentiel d'intégrer le patrimoine dans la consolidation de la paix, les programmes d'aide humanitaire, ainsi que de réduction des risques de catastrophes et d'action climatique. La culture ne peut pas attendre. Car le patrimoine, point d'ancrage pour nos identités, nos valeurs et nos espoirs, se rebâtit avec encore plus de peine que des ponts, routes et conduites.

Je vous remercie.

Mr. President

Switzerland thanks the United Arab Emirates, France, Cyprus and Italy for organizing this meeting.

that all peoples are united by common bonds, their cultures pieced together in a shared heritage, and concerned that this delicate mosaic may be shattered at any time,

All peoples are united by common bonds, their cultures are pieced together in a shared heritage, but this delicate mosaic may be shattered at any time. The preamble of the Rome Statute reminds us of this. The cultural heritage is the expression of our humanity and of our ability to live together. It must be protected, in all its forms, also by those who are opposed in war.

Security Council resolution 2347 (2017) condemns the illegal destruction of cultural heritage and thus establishes the link with peace and security. Attacks on cultural heritage may constitute a violation of international humanitarian law, which grants specific protection to cultural property, but also of human rights. Switzerland stresses the importance of respecting international law. We would like to mention the important role played by the International Criminal Court which, under the Rome Statute, has jurisdiction over crimes committed against or to the detriment of cultural heritage.

UNESCO and the International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM) are doing essential work for heritage and its protection. We support their efforts. UNESCO's initiative "Revive the Spirit of Mosul" and its commitment in Beirut and Ukraine are just the latest examples. Switzerland is convinced that UNESCO has an important role to play as coordinator and guarantor of the fundamental principles that guide cultural conventions. Switzerland calls on states to ratify all UNESCO cultural conventions, including the 1954 Hague Convention and its protocols. Switzerland also supports the Geneva-based International alliance for the protection of heritage in conflict areas – (ALIPH) which is agile and responsive.

Switzerland has been committed for many years: It has adopted a strategy for the protection of cultural heritage in danger. It supports the safeguarding and reconstruction of heritage, as is the case in Yemen, Afghanistan, Mali and Ukraine. Switzerland was the first country to introduce legislation that allowed for the reception of endangered foreign cultural property by offering a safe haven.

Cultural resources can strengthen the resilience of populations in conflict situations. The rehabilitation of cultural sites, the repatriation of property and the revitalization of cultural practices contribute to the preservation of collective memory and social reconciliation.

Mr. President

In armed conflicts, the focus is on security and stability. But it is essential to integrate heritage into peacebuilding, humanitarian assistance, disaster risk reduction and climate action programs. Culture cannot wait. Because heritage, the anchor for our identities, our values and our hopes, is rebuilt with even more effort than bridges, roads and pipelines.

Thank you.